

Machine de travail lourde (vhc.spécial) \* ) MICHIGAN 4 5 B ch 5547 14

MOYENS D'IDENTIFICATION "45 B" sur plaquette du constructeur, dans la cabine du conducteur, à gauche sur paroi arrière  
 "4189" préfixe resp. "JAC" (fabrication Japon) ou "FSC" (fabrication France) derrière No du châssis

Numéro du châssis frappé à droite, à l'AR latéralement sur longeron  
 Signe d'identification du moteur frappé "54 U" devant No du moteur, à droite s. flasque sous pompe à inj.  
 Constructeur MICHIGAN of Clark Equipement CO(USA) / Importateur: CHARLES KELLER, Wallisellen

CHASSIS	Nombre d'essieux <u>2</u>	Nombre de roues <u>4</u>	Entraînement <u>toutes roues</u>	MOTEUR	Genre en ligne <u>4</u>	Temps <u>4</u>
Direction	<u>articulée hydrost.</u>		Assistance <u>hydraulique</u>	Marque	<u>PERKINS</u>	Carbur. <u>D</u>
Frein de service	<u>air compr. hydr. 1-circ. disques s. toutes les roues**</u>			Type	<u>6.354</u>	
Frein auxiliaire	<u>méc. disque, sur</u>	Ralentisseur	<u>-</u>	Position	<u>arrière</u>	Nombre cyl. <u>6</u>
Frein stationn.	<u>arbre cardan</u>	Frein pr. rem.	<u>-</u>	Alésage	<u>98,4</u>	Course <u>127</u>
Transmission	<u>Powershift</u>	Nombre vit.	<u>3</u>	Cylindr.	<u>5792</u> cm <sup>3</sup>	CV-impot <u>29,5</u>
Blocage differ.	<u>AV + AR</u>	Crochet rem. <u>broche AR</u>	Vitesse max. <u>27</u> km/h	CV-puiss.	<u>104</u> (DIN)	à <u>2200</u> t/m
CARROSSERIE	Forme <u>chargeuse</u>	Nombre portes	<u>1</u>	Refrondissement	<u>eau</u>	
Nombre de places : Total <u>1</u> ; AV <u>-</u> ; milieu <u>-</u> ; AR <u>-</u> ; Places debout <u>-</u>				Bruit	<u>85</u> dB (A)	à <u>2300</u> t/m
				Amortissement bruit	<u>1 pot 420xØ 167</u>	
				<u>4,0 Bacharach</u> (+)		

DIMENSIONS	Voie	AV <u>1750</u>	AR <u>1750</u>
	Diam. braquage	G <u>9,70</u>	DR <u>9,70</u>
Empattement	<u>2500</u> / ( ) / ( ) / ( )		
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	<u>5950</u>		
Largeur	<u>2380</u>		
Hauteur	<u>3040</u>		
Porte à faux	AV	<u>2120</u>	
	AR	<u>1330</u>	
	lat.		
Distance du volant vers l'avant = <u>3600</u> mm			

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>4000</u>		<u>4200</u>	<u>8200</u>
Charge utile				
Total	<u>4000</u>		<u>4200</u>	<u>8200</u>
Garantie fabr.	<u>14355</u>		<u>6059</u>	<u>8780</u>
Dimens. pneus	<u>15.5 - 25 12PR</u>			
Charge p. essieu	<u>6400</u> (2,5)		<u>6400</u> (2,5)	

Variantes de pneus:

13.00-24	10 PR	charge	4600 kg	(2,25)
14.00-24	12 PR	charge	5800 kg	(2,50)
17,5 - 25	12 PR	charge	7600 kg	(2,50)

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 12 V

Feux de route HELLA K 21037/32 Avertisseur optique \_\_\_\_\_

Feux de croisement id. Feux de position id.

Feux de gabarit AV= ULO CH 1 0503 01

Avertisseur 1/BOSCH CH 5 0301 03 81 (dB/A)

Essuie-glace 1/électrique Lave-glace \_\_\_\_\_

Feux arrières R (E) Catadioptres I (E)

Feux stop SI (E) Feux de recul \_\_\_\_\_

Eclair. plaque contr. 2/au centre Plaque forme unique

Rétroviseur à gauche + à droite Indic. vitesse km/h

Indic. direction clign. 4/disposition III

AV 4 (E) latér. - AR 2a (E)

Avert. clign. -

Cale d'arrêt: 2/285 x 150 x 170

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Machine de travail (Vhc.sp.)

Marque & type MICHIGAN 45 B

Homologation n° CH 5547 14

Forme de la carr. chargeuse

Places ass. : Total 1 ( - avant)

Poids à vide 8200 Carburant D.

CV 29,5

Charge utile - Cylindrée 5702 cm<sup>3</sup>

Poids total 8200 Poids de -

Pensemble \_\_\_\_\_

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS : No de châssis du vhc.homologué = 4189 A 265 JAC

- \* ) Véhicule spécial : distance du volant vers l'avant = 3600 mm
- \*\* ) Frein de service : partie air comprimé: 1 circ.; partie hydraul. 2 circ.; manomètre et lampe-témoin pour réserve; frein de secours (frein de travail); commande au tableau de bord, à droite; ne doit pas être utilisé comme frein d'arrêt.
- + ) Insonorisation : compartiment du moteur enduit de caoutchouc-mousse
- §) Equipement : hauteur des feux de croisement admise pour raisons techniques; les clignoteurs et feux de gabarit AV et feux rouges, stop et clignoteurs AR et catadiop. amovibles; contrôler le champ de balayage de l'essuie-glace.

A noter dans le permis de circulation, page 4:

- surveillance par personne auxiliaire ou par bonne visibilité par 2 miroirs d'angles
- protection exigée à l'AV, marquée jaune/noir
- les feux et l'équipement prescrit (amovibles) doivent être montés
- le frein dit de secours ne doit pas être utilisé comme frein d'arrêt
- le cylindre de levage doit être assuré par une pièce intermédiaire de 100 mm.

Wallisellen, 26.9.73

Machine de travail  
lourde  
(véhicule spécial)

M I C H I G A N

4 5 B

CH 5547 14

Fiche complémentaire

I

Complément du 16.08.78 à Berne - Br

Mesures du bruit selon l'OCE:

avec le véhicule en marche : 9,3 km/h, A2, iA 21,80 = 85,75 dB/A

à proximité de l'échappement: 91 dB/A à 2650 t/min  
(à 1 m sur la gauche du longeron)

Silencieux : 1 pot 790 x 290 x 210 mm

Mesures de la fumée : moteur sous pleine charge BOSCH noircissement 3,6 (1650 t/min)  
en accélération libre Bacharach 3,0.